

Le 15 mars 1944 le CNR



Histoire des luttes

15 mars 1944 : Adoption du programme du Conseil national de la Résistance

Le 15 mars 1944, le Conseil national de la Résistance (CNR) adopte clandestinement son programme intitulé « Les jours heureux ». Rédigé au cœur de l'Occupation nazie, ce texte fixe les grandes orientations politiques, économiques et sociales de la France libérée.

Fruit de l'unité des mouvements de Résistance, des organisations syndicales et des partis politiques — parmi lesquels le Parti communiste français (PCF) joue un rôle majeur — ce programme prévoit de profondes transformations : nationalisation des secteurs clés de

l'économie, sécurité sociale, retraites, droits syndicaux renforcés, démocratie politique et économique, presse libre et indépendante.

Le programme du CNR exprime la volonté de rompre avec les forces qui avaient conduit à la défaite de 1940 et de reconstruire la France sur des bases sociales, démocratiques et antifascistes. À la Libération, une grande partie de ces mesures sera effectivement mise en œuvre. Le 15 mars 1944 reste ainsi une date centrale de l'histoire sociale française, symbole de l'unité de la Résistance et de la conquête de droits nouveaux pour le monde du travail.

[#hdl](#) [#histoire](#) [#CNR](#) [#15mars1944](#) [#Résistance](#) [#PCF](#) [#programmeDuCNR](#)
[#SécuritéSociale](#) [#mouvementouvrier](#) [#LesJoursHeureux](#)